



Communes	Espaces naturels
Zones de projets	Natura 2000
Pôle préférentiel à dominante Activité	Corridors biologiques du département
Pôle préférentiel à dominante Habitat	ZH Niveau 1
Pôle préférentiel de Renouveau urb	ZH Niveau 2
Réserve foncière à long terme	APPB
Secteur préférentiel d'accueil commercial	Pelouses sèches
	ZNIEFF I

Un pôle préférentiel à vocation économique était prévu dans un premier temps sur la commune de Sainte Hélène-du-Lac (sud de Montmélian) en extension de la zone d'activités Alpespace. Ce pôle est retiré du SCOT et devient un secteur de projets confirmant le besoin de cette extension tout en la différant dans le temps et en la soumettant à certaines conditions.

► Mesures

- L'aménagement des parcelles pour la création de ces pôles se fera finement pour éviter de toucher aux ZNIEFF, aux zones humides et aux corridors écologiques, dans une logique d'évitement.
- L'imperméabilisation du sol sera limitée au maximum.
- La gestion des eaux pluviales sera particulièrement étudiée pour ne pas provoquer de rupture de bassin d'alimentation des zones humides.
- Les activités ne devront pas être impactantes pour les zones naturelles à proximité : pas de rejets polluants (eau, air, déchets) ni de fumées de process, et les émissions sonores seront limitées.

Le pôle préférentiel à dominante habitat de Montmélian (2) est à proximité immédiate de la ZNIEFF de type I de l'Isère. Le pôle préférentiel à dominante habitat de Porte-de-Savoie (Francin) (1) est concerné par la ZNIEFF de type I « bocage humide de Francin ».

Par ailleurs le pôle préférentiel à dominante économique de Chignin (3) est concerné par des zones humides de niveau 2. Il est également situé en limite d'un corridor écologique. Une forte démarche a été entreprise sur ce pôle pour éviter de toucher aux zones humides, notamment en réduisant sa surface de manière significative.

Enfin les pôles à dominante d'activité de Porte-de-Savoie (Les Marches) et de Chignin (4) et la réserve foncière à long terme sur Porte-de-Savoie (Francin) (5) sont limitrophes à un corridor écologique.